
**RECUEIL DES AVIS ISSUS DE LA CONSULTATION
AUPRÈS DES MINISTÈRES ET ORGANISMES**

Liste par ministère ou organisme

no	Ministères ou organismes	Direction ou service	Signataire : Nom, prénom	Date	Nbre pages
1.	Ministère de la Sécurité publique	Direction régionale de la sécurité civile et de la sécurité incendie de la Montérégie et de l'Estrie	Sébastien Doire	13 octobre 2015	1 page.
2.	Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire	Direction régionale de l'Estrie	Pierre Poulin	8 octobre 2015	1 page.
3.	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques	Direction de l'évaluation environnementale	Benoit Vigneault	3 novembre 2015	2 pages.
4.	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques	Direction de l'expertise en biodiversité	Martin Joly	30 octobre 2015	2 pages.
5.	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques	Direction de l'expertise hydrique, Service de l'hydrologie et de l'hydraulique	Christine Gélinas	13 octobre 2015	1 page.
6.	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques	Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de l'Estrie et de la Montérégie	Thierry Bourdeau	29 octobre 2015	3 pages.

Direction régionale de la sécurité civile
et de la sécurité incendie de la Montérégie
et de l'Estrie

Sherbrooke, le 13 octobre 2015

Monsieur Hervé Chatagnier
Directeur des évaluations environnementales,
des projets hydriques et industriels
Ministère du Développement durable, de l'Environnement
et de la Lutte contre les changements climatiques
675, boulevard René-Lévesque Est
Édifice Marie-Guyart, 6^e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

**Objet : Aménagement d'une digue sur la rivière aux Saumons, à l'émissaire du lac
Lindsay - Dossier 3211-01-062**

Monsieur Chatagnier,

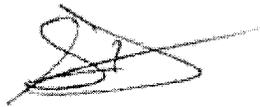
La présente fait suite à votre lettre du 2 octobre 2015 dans laquelle vous sollicitez notre collaboration sur la recevabilité en analysant les réponses de l'initiateur de la deuxième série de questions et commentaires de l'étude d'impact citée en objet.

Après analyse des documents, nous considérons que l'initiateur du projet semble avoir traité les renseignements demandés par le ministère de la Sécurité publique de façon satisfaisante et valable. Par le fait même, nous considérons que l'étude d'impact est recevable.

Pour toute information supplémentaire relative à ce dossier, je vous invite à communiquer avec Madame Joséane Bédard au numéro 819 820-3631, poste 42502 ou par courrier électronique à joseane.bedard@misp.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Monsieur Chatagnier, mes sincères salutations.

Le directeur régional par intérim,



Sébastien Doire

c.c. M. Marc Morin, Chef du service de l'analyse et des politiques, DGSCSI
Mme Sylvie St-Pierre, agente de secrétariat au SAP, DGSCSI
Mme Joséane Bédard, conseillère en sécurité civile, DRSCSIME

Direction régionale de l'Estrie

Le 8 octobre 2015

Monsieur Hervé Chatagnier
Directeur
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et
de la Lutte contre les changements climatiques
Édifice Marie-Guyart, 6^e étage
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

**Objet : Aménagement d'une digue sur la rivière aux Saumons,
à l'émissaire du lac Lindsay – MRC de Coaticook
(Dossier 3211-01-062)**

Monsieur,

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, la Direction régionale du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a procédé à l'analyse du document contenant la deuxième série de réponses aux questions et commentaires adressés à l'initiateur du projet mentionné ci-dessus.

Nous considérons, autant que nous sachions et en fonction de notre champ de compétence, que les préoccupations de notre ministère ont été traitées de façon satisfaisante et valable.

Pour toute question, vous pouvez contacter madame Judith Côté, au numéro de téléphone 819 820-3244.

Veuillez accepter, Monsieur, mes meilleures salutations.

Pierre Poulin
Directeur régional

Vigneault, Benoît

De: Sylvain.Roy@mffp.gouv.qc.ca
Envoyé: 3 novembre 2015 11:29
À: Vigneault, Benoît
Cc: Pierre.Bilodeau@mffp.gouv.qc.ca; Jean-Simon.Fortin2@mffp.gouv.qc.ca
Objet: RE: Recevabilité - Lac Lindsay

Bonjour M. Vigneault,

Dans le cadre du projet d'aménagement d'une digue sur la rivière aux Saumons, à l'émissaire du lac Lindsay, nous croyons que l'étude présentée est recevable, et ce, même si certaines informations demeurent à être complétées.

Toutefois, l'acceptabilité environnementale concernant les aspects fauniques du projet reste à être démontrée.

Bonne journée.

Sylvain Roy, biologiste

Direction de la gestion de la faune de l'Estrie, de Montréal, de la Montérégie et de Laval

Secteur des opérations régionales

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

770, rue Goretti

Sherbrooke (Québec) J1E 3H4

téléphone: 819-820-3883 poste 279

télécopieur: 819-820-3867

courriel: Sylvain.Roy@mffp.gouv.qc.ca

De : Benoit.Vigneault@mddelcc.gouv.qc.ca [mailto:Benoit.Vigneault@mddelcc.gouv.qc.ca]

Envoyé : 3 novembre 2015 10:14

À : Roy, Sylvain (05-06-13-16-DGFa)

Cc : Bilodeau, Pierre (05-06-13-16-DGFa); Fortin, Jean-Simon (DPC)

Objet : Recevabilité - Lac Lindsay

Bonjour M. Roy,

Dans le cadre du projet d'aménagement d'une digue sur la rivière aux Saumons, à l'émissaire du lac Lindsay, vous avez produit un avis de recevabilité le 15 octobre dernier. Dans celui-ci, soulevez des questionnements sur le projet. Nous comprenons vos préoccupations, mais à notre avis celles-ci touche d'avantage l'acceptabilité environnementale du projet que la recevabilité de l'étude.

Soyez assuré que nous prendrons en compte vos considérations lors de la phase d'acceptabilité de la procédure d'examen et d'évaluation des impacts sur l'environnement. Ainsi, afin de poursuivre la procédure dans ce projet, j'aimerais que vous me confirmiez votre position sur la recevabilité de l'étude d'impact.

Merci et bonne journée,

Benoît Vigneault, M.Sc.

Chargé de projets

Direction de l'évaluation environnementale
des projets hydriques et industriels, MDDELCC
Téléphone: 418-521-3933, poste 4999
benoit.vigneault@mddelcc.gouv.qc.ca

Note

DESTINATAIRE : M. Hervé Chatagnier, directeur
Direction générale de l'évaluation
environnementale et stratégique
Direction de l'évaluation
environnementale des projets hydriques et industriels

DATE : Le 30 octobre 2015

OBJET : Troisième avis de recevabilité relatif à l'« Aménagement
d'une digue sur la rivière aux Saumons, à l'émissaire du lac
Lindsay » — Volet milieux humides

N^{os} DOSSIERS : SCW 883427; V/R 3211-01-062; N/R 5145-04-18 [443]

La présente donne suite à votre demande du 30 octobre 2015 sur la recevabilité du projet susmentionné. Elle porte sur le volet milieux humides et tient compte de la 2^e série de réponses officielles aux questions du ministère.

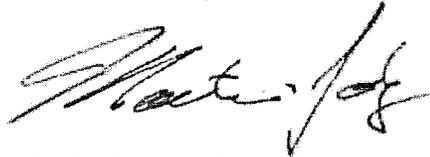
Selon les réponses aux questions, la route d'accès au barrage et les infrastructures connexes ont été modifiées et optimisées pour éviter complètement les milieux humides. La Direction de l'expertise en biodiversité (DEB) est satisfaite de la façon dont l'initiateur de projet a mis en pratique la première partie de la séquence d'atténuation (éviter-minimiser-compenser). De façon générale, il est souhaitable d'éviter dès le départ les impacts en milieu humide pour éviter la destruction de ces écosystèmes. S'il appert que les infrastructures affectent des milieux humides non identifiés à ce jour, ils devront être déclarés rapidement, au plus tard lors de la demande de certification d'autorisation.

De plus, nous prenons note du commentaire de l'initiateur de projet à la question 10 sur le relèvement du niveau de l'eau. Les impacts sur les milieux humides riverains seront analysés lors de l'acceptabilité du projet. Conséquemment, l'étude d'impact est jugée recevable.

...2

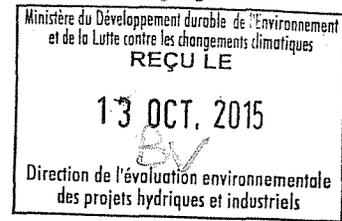
Par ailleurs, la carte à la Figure 1 intitulée *Carte des milieux humides botaniques – zone du barrage* présente la zone de bande riveraine, mais ne montre pas les milieux humides à l'emplacement du projet. La carte devrait être mise à jour pour l'étape subséquente d'acceptabilité.

Pour toute information complémentaire, je vous invite à communiquer avec M^{me} Geneviève Dufour Tremblay au 418-521-3907, poste 4448.



Martin Joly, chef d'équipe
Aménagement durable et Conventions

MJ/GDT/se



NOTE

DESTINATAIRE : Monsieur Hervé Chatagnier, directeur
Direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques et
industriels

DATE : Le 13 octobre 2015

OBJET : ***Avis sur recevabilité – Projet d'aménagement d'une digue sur
la rivière aux Saumons, à l'émissaire du lac Lindsay***

N/Dossier : 3211-01-062

Afin de donner suite à votre correspondance du 2 octobre 2015 relativement au sujet mentionné en titre, nous avons pris connaissance de la deuxième série de réponses du promoteur dans l'étude hydraulique réalisée par Monsieur Miroslav Chum :

- *Avis technique – Barrage du lac Lindsay, Réponses aux questions du MDDELCC*

À ce stade-ci de la procédure de recevabilité, et compte tenu de notre champ d'expertise, nous vous informons que les éléments de réponse proposés par l'initiateur sont satisfaisants et valables.

N'hésitez pas à communiquer avec madame Marie-Eve Boucher, ingénieure, au 418 521-3993, poste 7161, pour tout renseignement supplémentaire que vous jugerez opportun.

La chef de service,

Christine Gélinas
Christine Gélinas

CG/MEB/ha

c. c. M. Benoit Vigneault, analyste DGÉE

Vigneault, Benoît

De: Bourdeau, Thierry
Envoyé: 29 octobre 2015 14:52
À: Vigneault, Benoît
Objet: avis Lac Lindsay

Bonjour,

Dans le cadre de l'*Avis sur l'aménagement d'une digue sur la rivière aux Saumons, à l'émissaire du lac Lindsay*, nous croyons que l'étude présentée est acceptable, et ce, même si certaines informations demeurent à être précisées.

Toutefois, l'acceptabilité finale du projet n'a toujours pas été évaluée.

Bonne journée!!

Thierry Bourdeau, biologiste

Analyste- Secteurs hydrique et industriel

Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de l'Estrie et de la Montérégie

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

770 Gorette

Sherbrooke (QC) J1E 3H4

Téléphone: (819) 820-3882 poste 251

Télécopieur: (819) 820-3958

thierry.bourdeau1@mddelcc.gouv.qc.ca

Notre expertise vaut plus!

Message important du personnel professionnel du gouvernement du Québec en négociation

Comme le souligne le Secrétariat du Conseil du trésor, **préserver l'expertise de la fonction publique** en misant sur les ressources internes est un enjeu capital pour l'accomplissement des missions publiques de l'État. Pour y parvenir, il s'avère essentiel d'**offrir des salaires compétitifs**. L'Institut de la statistique du Québec confirme que le personnel professionnel de l'administration publique québécoise accuse un **retard de rémunération globale de plus de 26 %** par rapport aux autres professionnels du secteur public.

Au lieu de combler cet écart, le gouvernement vise à le creuser. Soucieux d'**offrir aux citoyens des services publics de qualité**, nous croyons que la pérennité des biens collectifs et la saine gestion des fonds publics exigent la **reconnaissance des experts de l'État**. L'expertise du personnel professionnel vaut plus!

Direction régionale de l'analyse et de l'expertise
de l'Estrie et de la Montérégie

DESTINATAIRE : Monsieur Hervé Chatagnier, Directeur
Direction de l'évaluation environnementale des projets terrestres

DATE : Le 15 octobre 2015

OBJET : Avis sur l'aménagement d'une digue sur la rivière aux Saumons, à
l'émissaire du lac Lindsay
N/Réf. 3211-01-062

Monsieur,

Nous avons pris connaissance des documents présentés dans le cadre du projet « Aménagement d'une digue sur la rivière aux Saumons, à l'émissaire du lac Lindsay » reçus le 2 octobre 2015.

Après l'analyse des informations au dossier concernant l'objet mentionné en rubrique, vous trouverez ci-après les commentaires et questions par rapport au contenu des documents présentés.

Document « Réponses aux questions et commentaires du 17 juin 2015 concernant le projet d'un seuil empierré au lac Lindsay »:

Réponse à la question 6 :

- L'augmentation de la biodégradation par les micro-organismes en raison de l'enneigement de plusieurs m² de végétation riveraine aura inévitablement un impact sur l'oxygène dissous et la température. Ainsi, les impacts positifs présentés sur ces deux paramètres demeurent mal documentés.

Réponse à la question 7 :

- « Le niveau du lac pourrait monter plus haut sur les terrains lors d'épisodes de pluies abondantes ou de fonte printanière. » Cette affirmation est exacte puisque la reconstruction ne va pas changer les hausses de niveau du lac en période de crue. Toutefois à la page 16 point 2) du devis, il est clairement indiqué « le déversoir projeté est plus efficace que la structure actuelle pour transiter les débits de crues ».

« Il n'y a donc aucun risque accru par rapport à la situation connue de tous les propriétaires et de la municipalité. Et il est clairement démontré dans le devis page 16 qu'avec la nouvelle installation l'écoulement des eaux sera amélioré et non dégradé ».

...2

Direction régionale
201, place Charles-Le Moyne, 2^e étage
Longueuil (Québec) J4K 2T5
Téléphone : 450 928-7607, p. 225
Télécopieur : 450 928-7755
Courriel : thierry.bourdeau1@mdelcc.gouv.qc.ca
Internet : <http://www.mdelcc.gouv.qc.ca>

Bureau régional de Sherbrooke
770, rue Goretli
Sherbrooke (Québec) J1E 3H4
Téléphone : 819 820-3882
Télécopieur : 819 820-3958

Bureau régional de Bromont
101, rue du Ciel, bureau 1.08
Bromont (Québec) J2L 2X4
Téléphone : 450 534-5424
Télécopieur : 450 534-5479

Bureau régional de Valleyfield
900, rue Léger
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 5A3
Téléphone : 450 370-3085
Télécopieur : 450 370-3088

La réponse présentée ne nous permet pas de connaître les impacts potentiels d'une inondation en matière de sécurité des biens et des personnes en raison de la présence de la nouvelle digue. De plus, les mêmes questions que celles soumises en juin 2015 se posent toujours :

Depuis 2012, est-ce que de nouvelles constructions ou installations ont été réalisées dans cette zone à risque d'inondation?

Quels seraient les endroits plus vulnérables?

Quelles seraient les constructions ou les installations touchées?

Quelles seraient les conséquences?

Ainsi, nous aimerions connaître les risques et non seulement **les risques accrus**.

Réponse aux questions 8 et 9 :

- *« Un nouveau tracé du chemin d'accès a été adopté par l'initiateur. Ce nouveau tracé fait l'unanimité au niveau de tous les intervenants. Le nouveau tracé indiqué à la Figure 1 de la page 3 reliera directement la route du chemin du Lac et la zone de déchargement. Ce tracé est situé entièrement à l'extérieur des zones de milieux humides ».*

Est-ce qu'un inventaire exhaustif sur la présence de milieux humides a été réalisé à l'endroit prévu pour la construction du chemin d'accès et la zone de déchargement? Sur la *Figure 1 Carte des milieux humides botaniques- zone du barrage*, la délimitation des milieux humides semble se limiter au secteur de la digue seulement.

En conclusion, nous croyons que l'amélioration globale de l'écosystème par la mise en place de la structure de retenue à l'exutoire du lac Lindsay n'est toujours pas démontrée par le rapport de caractérisation, le devis technique et les réponses aux questions du document de la Direction générale de l'évaluation environnementale des projets hydriques et industriels, datant du 22 septembre 2015.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à contacter l'analyste au dossier, M. Thierry Bourdeau au 819 820-3882, poste 251 ou par courriel à thierry.bourdeau1@mddelcc.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.



LV/TB/ack

Lise Vaillancourt
Directrice régionale adjointe
de l'analyse et de l'expertise
de l'Estrie et de la Montérégie